



**Procès-verbal approuvé de la séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec, tenue le mercredi, 15 juin 2016 à 19h00, au Centre administratif, Commission scolaire Central Québec, 2046 chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1T 1P4.**

<b>Présent:</b>	Isabel Béland	Commissaire-parent
	Stephen Burke	Président
	Heather Clibbon	Commissaire (visioconférence)
	Sara Downs	Commissaire (visioconférence)
	Christian Falle	Commissaire-parent (visioconférence)
	Debbie Ford-Caron	Commissaire (visioconférence)
	Chantal Guay	Commissaire (visioconférence)
	Wyna Marois	Commissaire
	Esther Paradis	Commissaire
	Stephen Pigeon	Directeur général
	Patsy Poulin	Commissaire-parent (visioconférence)
	Jean Robert	Vice-président (visioconférence)
	Jo Rosenhek	Commissaire
	Jo-Ann Toulouse	Commissaire (visioconférence)
	Aline Visser	Commissaire
<b>Absent:</b>	Kevin Jack	Commissaire
	Stephen Nellis	Commissaire-parent
<b>Également Présents:</b>	Gina Farnell	Directrice des services éducatifs complémentaires
	François Garon	Technicien en informatique
	Sandra Wright Griffin	Secrétaire générale par intérim
	Pierrette Laliberté	Directrice des ressources humaines et directrice générale adjointe
	Yves Lorange	Directeur du service des ressources financières et matérielles et du transport scolaire
	Melanie Simard	Secrétaire de gestion
	Mark Sutherland	Directeur des services de l'enseignement

**16-06.01 Ouverture de la séance**

Le président déclare la séance ouverte à 19h00.

**16-06.02 Adoption de l'ordre du jour**

Il est PROPOSÉ par C. Guay, APPUYÉ par E. Paradis et RÉSOLU à l'unanimité ; d'adopter l'ordre, tel qu'il a été distribué.

**16-06.03**      **Période de questions réservée au public**

Aucun public n'était présent.

**16-06.04**      **Période de questions réservée aux élèves**

Aucun élève n'était présent.

**16-06.05**      **Correspondance des élèves**

Il n'y a eu aucune correspondance.

**16-06.06**      **Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2016**

Il est PROPOSÉ par J. Rosenhek, APPUYÉ par A. Visser et RÉSOLU ; d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le mercredi, 18 mai 2016 tel qu'il a été distribué.

La commissaire W. Marois s'est abstenue de voter.

**16-06.07**      **Affaires découlant des séances précédentes**

Il n'y a aucune affaire découlant des réunions précédentes.

**16-06.08**      **Rapport du Président**

Le président a fait parvenir un rapport aux commissaires qui fait état des items suivants :

- Article dans le *Québec Chronicle Telegraph* – le 25 mai 2016
- Cérémonie de remise des médailles du lieutenant-gouverneur - le 29 mai 2016
- Rencontre avec M. Paul Bleau – le 30 mai 2016
- Rencontre pour l'élaboration de l'ordre du jour – le 7 juin 2016
- Pause estivale

**16-06.09**      **Rapport du Directeur général**

Le Directeur général a fait part au conseil des points suivants :

- a) Développement sur le plan stratégique
- b) Mise à jour sur le budget
- c) Plan stratégique du Conseil d'administration
- d) Centre de correction collective
- e) Cours d'été offerts en ligne 2016
- f) Semaine d'accueil des nouveaux enseignants – du 16 au 19 août 2016
- g) Nomination d'une direction d'école : Académie de Trois-Rivières
  - i. Nomination de M. Faisal Docter en date du 8 juin 2016
- h) Nomination d'une direction d'école adjointe : École Dollard-des-Ormeaux
  - i. Nomination de Mme Lucie Gingras en date du 15 juin 2016

16-06.09

**Rapport du Directeur général (suite)**

- i) Comité de relations de travaux
  - i) Employés cadre - Directeurs, coordinateurs et gestionnaires
  - ii) Direction d'école ou de centre
  - iii) Enseignants
  - iv) Professionnels
  - v) Personnel de soutien

16-06.10

**Affaires nouvelles**

- a) Règlement concernant le jour, la date et l'endroit des séances ordinaires (adoption)

ATTENDU QUE l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique stipule que le Conseil des commissaires doit, par règlement, adopter le jour, l'heure et le lieu de ses séances ordinaires;

ATTENDU QUE l'article 392 de la Loi sur l'instruction publique stipule qu'un avis public doit être donné avant l'adoption d'un règlement;

Il est PROPOSÉ par W. Marois, APPUYÉ par J. Rosenhek et RÉSOLU; QUE conformément à l'article 162 de la Loi sur l'instruction publique, les séances ordinaires du Conseil des commissaires, pour l'année scolaire 2016-2017, se tiendront à 19 h, au Centre de formation Eastern Québec, le mercredi 17 août 2016, et au centre administratif, aux dates énumérées ci-après :

- Le vendredi 16 septembre 2016
- Le mercredi 12 octobre 2016
- Le mercredi 16 novembre 2016
- Le mercredi 14 décembre 2016
- Le mercredi 18 janvier 2017
- Le mercredi 15 février 2017
- Le mercredi 22 mars 2017
- Le vendredi 21 avril 2017
- Le mercredi 17 mai 2017
- Le mercredi 14 juin 2017

La commissaire E. Paradis a voté contre.

- b) Délégation des pouvoirs durant les mois d'été (adoption)

ATTENDU QU'il peut être nécessaire que des décisions doivent être prises et des documents à signer au cours des mois d'été en l'absence de réunions du Conseil des commissaires;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, appuyé par S. Downs et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ; QUE le Président ou le Vice-président en collaboration avec le Directeur général ou la Directrice générale adjointe, soient autorisés à prendre toutes les décisions nécessaires durant les mois d'été, soit du 15 juin 2016 au 17 août 2016; et

Affaires nouvelles (suite)b) Délégation des pouvoirs durant les mois d'été (adoption) (suite)

QUE le Président ou le Vice-président en collaboration avec le Directeur général ou la Directrice générale adjointe soient autorisés à signer tout document concernant les contrats attribués durant les mois d'été, dans les limites du budget adopté; et

QUE le Directeur général fasse un rapport au Conseil lors de la séance ordinaire du 17 août 2016 du Conseil des commissaires.

c) Embauche d'un entrepreneur générale : École secondaire Saint-Patrick - bloc sanitaire

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec avait réservé une partie de son budget de Maintien des bâtiments pour le projet de rénovation du bloc sanitaire de l'École secondaire Saint-Patrick;

ATTENDU QUE les plans et devis ont été préparés, que, le 10 mai 2016, un appel d'offres public a été publié sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) du gouvernement du Québec, et que, le 31 mai 2016, il y a eu ouverture des soumissions;

ATTENDU QUE l'architecte a recommandé d'accepter la soumission la plus basse, car elle satisfait aux exigences et aux spécifications du projet;

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par W. Marois et RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec accepte la soumission la plus basse qui satisfait aux spécifications du projet de rénovation du bloc sanitaire de l'École secondaire Saint-Patrick (75, rue Maisonneuve, Québec, Québec, G1R 2C4) présentée par Louis Fecteau inc. (587, rue Adanac, Québec, Québec, G1C 7G6), pour un montant de 404 357 \$, excluant les taxes; et

QUE le directeur général soit autorisé à signer le contrat au nom de la Commission scolaire.

d) Contrat de services de conciergerie : École MacLean Memorial

ATTENDU QU'UN appel d'offres public pour des services de conciergerie à l'École MacLean Memorial, et ce, pour les années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, a été publié le 15 avril 2016 et que les soumissions devaient être présentées le 9 mai 2016 au plus tard;

ATTENDU QU'UNE seule soumission contenait les documents requis et satisfaisait aux critères précisés dans l'analyse qualitative, ce qui permettait donc d'ouvrir l'enveloppe;

d) Contrat de services de conciergerie à l'École MacLean Memorial (suite)

ATTENDU QU'IL a été recommandé d'accepter la soumission, car elle satisfait aux exigences et spécifications;

Il est PROPOSÉ par J.-A. Toulouse, APPUYÉ par W. Marois et RÉSOLU à l'unanimité que la Commission scolaire Central Québec octroie le contrat de services de conciergerie pour l'École MacLean Memorial (159, 5<sup>e</sup> Avenue, Chibougamau, Québec, G8P 2E6), et ce, pour les années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, à Service d'entretien Servico (943, 3<sup>e</sup> Rue, Chibougamau, Québec, G8P 1R4) pour un montant de 221 267,25 \$, excluant les taxes; et

QUE le directeur général soit autorisé à signer le contrat au nom de la Commission scolaire.

e) Contrat de services de conciergerie : Académie de Trois-Rivières et École secondaire de Shawinigan

ATTENDU QU'UN appel d'offres public pour des services de conciergerie à l'Académie de Trois-Rivières et à l'École secondaire de Shawinigan, et ce, pour les années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, a été publié le 15 avril 2016 et que les soumissions devaient être présentées le 9 mai 2016 au plus tard;

ATTENDU QU'UNE seule soumission contenait les documents requis et satisfaisait aux critères précisés dans l'analyse qualitative, ce qui permettait donc d'ouvrir l'enveloppe;

ATTENDU QU'IL a été recommandé d'accepter la soumission, car elle satisfait aux exigences et spécifications;

Il est PROPOSÉ par S. Downs, APPUYÉ par J.-A. Toulouse et RÉSOLU à l'unanimité que la Commission scolaire Central Québec octroie le contrat de services de conciergerie pour l'Académie de Trois-Rivières (1875, rue Nicolas-Perrot, Trois-Rivières, Québec, G9A 1C5) et l'École secondaire de Shawinigan (1125, avenue des Cèdres, Shawinigan, Québec, G9N 1P7), et ce, pour les années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, à Eureka (754, Notre-Dame Est, Thetford Mines, Québec, G6G 2S7) pour un montant de 357 213,39 \$, excluant les taxes; et

QUE le directeur général soit autorisé à signer le contrat au nom de la Commission scolaire.

- f) Contrat de services de conciergerie : École primaire de l'Everest, École primaire de Portneuf, École Saint-Vincent, École primaire de Valcartier, École Dollard-des-Ormeaux, École secondaire Saint-Patrick, Centre de formation Eastern Québec et École A.S. Johnson Memorial

ATTENDU QU'UN appel d'offres public pour des services de conciergerie à l'École primaire de l'Everest, à l'École primaire de Portneuf, à l'École Saint-Vincent, à l'École primaire de Valcartier, à l'École Dollard-des-Ormeaux, à l'École secondaire Saint-Patrick, au Centre de formation Eastern Québec et à l'École A.S. Johnson Memorial, et ce, pour les années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, a été publié le 15 avril 2016 et que les soumissions devaient être présentées le 9 mai 2016 au plus tard;

ATTENDU QU'UNE seule soumission contenait les documents requis et satisfaisait aux critères précisés dans l'analyse qualitative, ce qui permettait donc d'ouvrir l'enveloppe;

ATTENDU QU'IL a été recommandé d'accepter la soumission, car elle satisfait aux exigences et spécifications;

Il est PROPOSÉ par A. Visser, APPUYÉ par J. Rosenhek et RÉSOLU à l'unanimité que la Commission scolaire Central Québec octroie le contrat de services de conciergerie pour l'École primaire de l'Everest (2280, rue Laverdière, Québec, Québec, G1P 2T3), l'École primaire de Portneuf (35, rue Richard, Cap-Santé, Québec, G0A 1L0), l'École Saint-Vincent (995, rue Wolfe, Québec, Québec, G1V 3J9), l'École primaire de Valcartier (1748, boulevard Valcartier, St-Gabriel-de-Valcartier, Québec, G0A 4S0), l'École Dollard-des-Ormeaux (18, rue Ladas, Courcellette, Québec, G0A 1R1), l'École secondaire Saint-Patrick (75, rue Maisonneuve, Québec, Québec, G1R 2C4), le Centre de formation Eastern Québec (3005, rue William-Stuart, Québec, Québec, G1W 1V4) et l'École A.S. Johnson Memorial (919, rue Mooney Ouest, Thetford Mines, Québec, G6G 6H3), et ce, pour les années scolaires 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, à Derko (3020, rue Einstein, Québec, Québec, G1X 3X4), pour un montant de 1 688 970,15 \$, excluant les taxes; et

QUE le directeur général soit autorisé à signer le contrat au nom de la Commission scolaire.

g) Fiche de déclaration du dirigeant d'un organisme - 2015-2016

ATTENDU QUE l'information contenue dans les formulaires d'autorisation soumis par la Commission scolaire Central Québec au Secrétariat du Conseil du trésor et l'information publiée sur le système électronique d'appel d'offres en vertu de la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1) ou des règlements, politiques et directives relevant de cette loi seront sous la responsabilité de la Commission scolaire Central Québec;

ATTENDU QUE la déclaration de la Commission scolaire Central Québec certifie l'authenticité des données, de l'information et des explications contenues dans ces documents;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec a confirmé n'avoir octroyé aucun contrat supérieur au seuil d'appel d'offres public de 100 000 \$ sans d'abord avoir eu recours au processus d'appel d'offres public directement ou par l'intermédiaire d'un groupe d'achat;

ATTENDU QUE, pendant cette période, la Commission scolaire Central Québec a assuré le maintien de l'information et des mesures vérifiables de conformité avec la gestion des contrats, la Loi sur les contrats des organismes publics (chapitre C-65.1) ainsi que les règlements, politiques et directives relevant de cette loi;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Central Québec déclare que toute l'information requise a été acheminée au Secrétariat du Conseil du trésor, conformément à la Directive concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics, et que celle-ci de même que l'information publiée sur le système électronique d'appel d'offres, au cours de la période comprise entre le 1<sup>er</sup> avril 2015 et le 31 mars 2016, sont dignes de foi;

Il est PROPOSÉ par J.-A. Toulouse, APPUYÉ par D. Ford-Caron et RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil des commissaires de la Commission scolaire Central Québec approuve la déclaration du dirigeant d'organisme; et

QUE le président, en tant que dirigeant d'organisme, soit autorisé à signer la déclaration et à la soumettre au Conseil du trésor au nom de la Commission scolaire.

16-06.10

Affaires nouvelles (suite)

h) Révision du calendrier scolaire 2016-2017 – Secteur jeunes, région de Québec

ATTENDU QUE le Conseil des commissaires a recommandé, lors de la séance ordinaire du 20 janvier 2016, l'adoption du calendrier scolaire pour l'année scolaire 2016-2017 (secteur jeunes, région de Québec);

ATTENDU QUE le Sommet sur la réponse à l'intervention (RAI) se déroulera au cours de trois jours d'école, ce qui exigerait que la Commission scolaire Central Québec défraie trois jours de coûts de suppléance;

ATTENDU QUE le comité d'organisation désire maximiser la participation et réduire les coûts;

Il est PROPOSÉ par D. Ford-Caron, APPUYÉ par S. Downs et RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil des commissaires adopte le calendrier scolaire révisé pour l'année scolaire 2016-2017 (secteur jeunes, région de Québec), tel qu'il apparaît à l'**annexe 1** du présent procès-verbal.

i) Révision de la Politique de transport scolaire de la CSCQ (dépôt)

La version préliminaire de la Politique de transport scolaire modifiée a été déposée aux fins de consultation.

16-06.11

Rapport des comités

a) Comité exécutif

Aucune rencontre n'a eu lieu.

b) Comité des parents

Une rencontre a eu lieu le 26 mai 2016, mais aucun rapport n'a été présenté. Une nouvelle rencontre est prévue pour le 18 juin 2016.

c) Comité consultatif des services aux EHDAA

Une rencontre a eu lieu le 26 mai 2016, mais aucun rapport n'a été présenté. Une nouvelle rencontre est prévue pour le 18 juin 2016.

d) Comité consultatif de transport

Aucune rencontre n'a eu lieu.

e) Comité de vérification

Aucune rencontre n'a eu lieu.



**16-06.11**      **Rapport des comités (suite)**

f) Comité d'évaluation du Directeur général

Aucune rencontre n'a eu lieu.

g) Comité d'éthique et gouvernance

Aucune rencontre n'a eu lieu.

h) Comité des ressources humaines

Aucune rencontre n'a eu lieu.

i) Comité ad hoc pour les écoles Riverside

Aucune rencontre n'a eu lieu.

**16-06.12**      **Association des commissions scolaires Anglophones du Québec**

a) Rapport du conseil d'administration

Aucun rapport n'a été présenté.

a) Rapport des comités

Aucun rapport n'a été présenté.

**16-06.13**      **Prochaine séance**

La prochaine séance ordinaire du Conseil des commissaires aura lieu le mercredi, 17 août 2016.

**16-06.14**      **Période de questions**

a) Public

Aucun public n'était présent.

b) Commissaires

Il n'y a eu aucune question des commissaires.

**16-06.15**      **Session à huis clos session**

Il n'y a eu aucune session à huis clos.

16-06.16

Ajournement

Il est PROPOSÉ par J. Robert, APPUYÉ par H. Clibbon de lever la séance à 19 h 45.

---

Sandra Wright Griffin  
Secrétaire générale par intérim

---

Stephen Burke  
Président

Adopté le 17 août 2016.



## REVISED 2016-2017 SCHOOL CALENDAR

**Everest, Holland, St. Vincent, Ste-Foy and Valcartier Elementary Schools  
Quebec High School and St. Patrick's High School**

AUGUST 2016							SEPTEMBER 2016							OCTOBER 2016							
S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	
	1	2	3	4	5	6					1	2	3							1	
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	
5 ped days      1 school day							21 school days							30 31 1 ped day 19 school days							
NOVEMBER 2016							DECEMBER 2016							JANUARY 2017							
S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	
		1	2	3	4	5					1	2	3	1	2	3	4	5	6	7	
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	8	9	10	11	12	13	14	
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	20	21	
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	27	28	
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31	29	30	31					
3 ped days      19 school days							16 school days							2 ped days      15 school days							
FEBRUARY 2017							MARCH 2017							APRIL 2017							
S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S	
			1	2	3	4				1	2	3	4							1	
5	6	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8	
12	13	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15	
19	20	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22	
26	27	28					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29	
2 ped days      18 school days							No ped day      18 school days							30 1 ped day      17 school days							
MAY 2017							JUNE 2017							KEY							
S	M	T	W	T	F	S	S	M	T	W	T	F	S		Holidays for students/teachers						17
	1	2	3	4	5	6					1	2	3		Pedagogical Days						15
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10		Board organized ped days						2
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17		Snowstorm/emergency closures						3
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24		March break						5
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30			First day of school: August 31, 2016						
2 ped days      20 school days							4 ped days      16 school days								Last day of school: June 22, 2017						
1 <sup>st</sup> snow day to be used on January 27, 2017														Number of student days: 180							
2 <sup>nd</sup> snow day to be used on April 28, 2017														Number of teacher days: 200							
3 <sup>rd</sup> snow day to be used on May 12, 2017														Adopted by the Council of Commissioners Jan. 20, 2016							

PAGE ANNULÉE